

Envoyé en préfecture le 13/04/2015

Reçu en préfecture le 13/04/2015

Affiché le

SLO

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 2 avril 2015 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 27 mars 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-France TAILLEFER), M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Xavier RUYANT), Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), M. Dominique SERGENT (à Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ)

Absentes excusées : Mmes Marie-Paule LEPERS, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Delphine BERNADAT

Absent : M. Alexandre MEZIERE

N° 15-3-2

Ressources Humaines

Régime indemnitaire des élus locaux

Rapport de M. le Maire,

Par délibération du 15 avril 2014, le conseil municipal a adopté les modalités d'attribution des indemnités pour l'exercice des fonctions de maire, d'adjoint, de conseillers municipaux délégués et de conseillers municipaux.

Or, par courrier du 2 décembre 2014, M. Le préfet nous a invités à retirer cette délibération suite à une erreur de calcul.

Il vous est donc proposé de fixer les indemnités de fonctions comme suit et de valider le tableau récapitulatif ci-annexé :

- 2374,95 € pour le maire
- 728,68 € pour les adjoints et les conseillers délégués
- 45 € pour les conseillers municipaux

L'indemnité aux conseillers municipaux sera versée semestriellement.

Les dépenses correspondantes selon imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
C.A. du 17 mars 2015
Commission Générale du 24 mars 2015



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire